



La Fédération  
des commissions  
scolaires  
du Québec



Fédération des établissements  
d'enseignement privés



Association des commissions scolaires anglophones du Québec  
Quebec English School Boards Association

Montréal, le 15 octobre 2013

**Madame Marie Malavoy**

Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
1035, rue de la Chevrotière, 16e étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

**Objet : Avis sur le Livre vert « *Le goût et le plaisir de bouger; vers une Politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique* »**

Madame la Ministre,

Dans le cadre des consultations nationales sur le Livre vert en vue de l'élaboration d'une Politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique, les partenaires du milieu de l'éducation et membres associés du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) désirent vous faire part de ses préoccupations partagées sur les enjeux qui circulent actuellement dans le milieu.

Nous tenons d'abord à saluer l'initiative du gouvernement de se doter d'une telle politique, nous croyons aux effets bénéfiques des activités physiques, récréatives et sportives sur les étudiants, les collectivités et la société dans son ensemble. Chacun de nos organismes met la pratique de l'activité sportive, les loisirs et l'activité physique au cœur de la vie étudiante, en offrant une variété d'activités à leurs élèves, à leur personnel et à la communauté. Ils contribuent ainsi à démocratiser l'accès aux activités récréatives et sportives, une valeur qu'ils considèrent comme « une partie essentielle et intégrante du système de l'éducation ». Ils partagent donc la vision d'une « nation en forme » présentée dans le Livre vert comme un défi collectif qui interpelle tous les acteurs et qui veut rejoindre toutes les catégories de citoyens, de tous âges et de toutes conditions.

Nos organisations appuient l'initiative du gouvernement de se doter d'une telle politique. Cependant, nous désirons faire ressortir quatre éléments, majeurs pour le milieu scolaire, qui devraient être pris en compte et faire partie intégrante de la future politique :

- La reconnaissance du rôle des établissements d'enseignement, dans l'accessibilité au sport, au loisir et à l'activité physique, ainsi que pour la qualité et la valorisation des expériences, et comme acteurs incontournables de la mise en œuvre de la politique.

- La préservation du réseau du sport étudiant et le respect de la pleine autonomie des établissements d'enseignement si une éventuelle révision des rôles et des responsabilités des différents acteurs du sport, du loisir et de l'activité physique était entreprise.
- Le maintien de la priorité d'utilisation des infrastructures sportives et récréatives pour les étudiants tout au long de l'année scolaire;

Les établissements d'enseignement, du primaire et du secondaire, sont un des principaux vecteurs pour rejoindre les populations sur tout le territoire québécois en proposant une variété de services et d'activités à la communauté et en permettant l'accès à leurs infrastructures de qualités. Ils véhiculent également des valeurs d'équité et d'universalité, essentielles à une véritable démocratisation du sport et de l'activité physique, et jouent un rôle prépondérant dans la mise en place d'un environnement favorable aux activités physiques, récréatives et sportives permettant d'influencer positivement les individus.

Nous sommes d'avis que la politique doit être assortie d'une reconnaissance du rôle essentiel du milieu scolaire, de mandats clairs, des ressources nécessaires, et ce, pour tous les acteurs concernés. Pour le milieu de l'éducation, cela devrait se traduire minimalement par le maintien de la priorité d'utilisation des infrastructures sportives et récréatives pour les élèves tout au long de l'année scolaire; par un soutien aux initiatives des établissements dans la promotion des saines habitudes de vie et d'un mode de vie physiquement actif; par un soutien au sport scolaire à travers le Réseau du sport étudiant du Québec.

Toujours favorable à la concertation, nous tenons cependant à souligner nos inquiétudes face à une éventuelle révision des rôles et des responsabilités des différents acteurs qui interviennent dans la pratique du sport, du loisir et de l'activité physique, et à l'effet qu'elle pourrait avoir sur le sport en milieu scolaire. Nous souhaitons sensibiliser le gouvernement à l'importance de préserver l'intégrité du réseau du sport étudiant, avec ses valeurs, et la pleine et entière autonomie des établissements d'enseignement dans la définition de leurs orientations en matière d'activités physiques, de loisirs et sportives, dans l'établissement de leurs partenariats avec la communauté et dans la gestion de leurs infrastructures. Toute autre façon d'envisager les choses devrait faire l'objet de discussions approfondies et de consultations avec tous les acteurs concernés.

Actuellement, l'ensemble de la pratique d'activités sportives étudiantes au Québec, du primaire à l'universitaire, est chapeauté par le RSEQ, réseau que les établissements d'enseignement se sont doté afin de contribuer à la réussite de nos étudiants. Ce Réseau, que nous avons développé activement depuis les 50 dernières années, permet de promouvoir le développement de l'activité physique et sportive auprès des jeunes qui évoluent au sein des établissements d'enseignement, de l'initiation jusqu'au sport de haut niveau, dans le respect et l'esprit des valeurs éducatives qui prévalent au sein du réseau

de l'éducation. La vision du sport et de l'activité physique qu'il véhicule visent à favoriser la santé globale et la réussite des jeunes. Dans cette perspective, le sport y est un moyen de faire de l'éducation – et non une fin en soi; la réussite scolaire est placée au cœur des orientations et sous-tend les notions d'accessibilité, la qualité et la valorisation des expériences qui prévalent pour le sport étudiant au Québec.

Nous tenons également à vous mentionner que nous appuyons et partageons les recommandations du mémoire du RSEQ dont vous trouverez copie en annexe. Nous soutenons les principales recommandations de ce mémoire qui ont été faites en consultation avec notre milieu.

Nous vous remercions, Madame la Ministre, de l'intérêt que vous porterez à notre avis et nous vous prions d'agréer l'expression de notre considération distinguée.



**Josée Bouchard**

Présidente

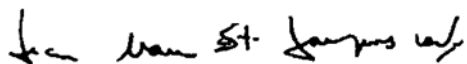
Fédération des commissions scolaires du Québec



**David C. D'Aoust**

Président

Association des commissions scolaires anglophones du Québec



**Jean-Marc St-Jacques, c.s.v.**

Président

Fédération des établissements d'enseignement privés

**C.C. : M. Sylvain Pagé**, Président du caucus du gouvernement et adjoint parlementaire à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (volet loisir et sport)

**Gustave Roel**, Président, Réseau du sport étudiant du Québec